

## PROGRAMME CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Par **RachelC**, le 21/11/2016 à 09:34

Bonjour à tous,

Je vous écris parce que je fais partie du programme "Cordées de la réussite". Je parraine une lycéenne dont je suis la tutrice. Mon rôle est de l'aider à rentrer dans la vie universitaire après son bac.

Je l'aide dans ses démarches d'orientation notamment pour APB, les demandes de bourses et de logements...etc. Ma lycéenne voudrait entrer en fac de droit. Je lui en explique le fonctionnement.

Je suis censée la revoir mercredi et j'aurais bien aimé vos impressions quand vous êtes entrés en L1 ou même si il y a des L1 actuellement, qu'ils m'écrivent pour me faire part de leurs impressions. Je souhaiterais lui apporter pas mal de témoignages.

Merci à tous!

PS : Désolé de ne pas être trop présente sur le forum en ce moment, c'est un peu la folie niveau emploi du temps.

Par **Isidore Beautrelet**, le 21/11/2016 à 10:05

Bonjour

Pour moi ça remonte à loin !

Quand je suis arrivé en LD1, j'ai vu tomber une à une les rumeurs de lycée (c'est du par cœur, impossible de prendre ses cours à la main ...).

Bref, c'est bien qu'il y ait ce programme pour que des étudiants donnent de vrais informations aux LD1.

Par **RachelC**, le 21/11/2016 à 10:23

Bonjour,

Merci Isidore remarque très intéressante sur les fameuses idées reçues de la fac. Je lui en parlerai!

Par **LouisDD**, le **21/11/2016** à **13:44**

Salut

Pourquoi ne pas la mettre en contact directement avec des L1?  
Si elle a des questions on est à même d'y répondre !

Sinon je trouve ça très bien, C'est un super investissement personnel !

Par contre je suis désolé mais je pourrais pas vous envoyer de témoignage j'ai une colle demain et un partiel jeudi alors ça révise dur !

Mais si c'est toujours d'actualité même après mercredi j'enverrai un p'tit quelque chose !

Après pourquoi ne pas la faire rejoindre ce forum ? Elle pourrait poser des questions directement ! [smile4]

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/11/2016** à **14:16**

Bonjour

[citation] Après pourquoi ne pas la faire rejoindre ce forum ? [/citation]

Mieux vaut ne pas la traumatiser tout de suite [smile3]

Par **RachelC**, le **21/11/2016** à **16:29**

Bonjour!

Merci Louis pour ta contribution! Alors en fait certains lycéens ont effectivement des tuteurs en Licence mais pas de L1, davantage de L3. Il n'y avait pas de volontaires chez les L1.

Oui bien sûr après mercredi ça tient toujours puisque je "m'occupe" d'elle toute l'année donc pas de problème. Merci!

Sinon, je lui vais lui parler du forum oui même si il y a risque de traumatisme haha.

Par **LouisDD**, le **21/11/2016** à **19:35**

Bonsoir

Ahaha OK pas de soucis, après s'il faut prendre contact avec y'a pas de souci, j'avoue que ça m'aurait bien plu d'avoir un tuteur pour me guider et m'éclairer sur la fac et sur le cursus droit, parce que niveau orientation plus les cours avancent et plus j'ai des infos sur le métiers de la magistrature que je n'avais jamais eu auparavant (et je vous parle même pas des conseiller en orientation au collège et lycée... Comment dire qu'ils sont parfois moins informé que nous...)

Promis si elle veut rejoindre on trouvera moyen de censurer Isidore et Camille, histoire qu'elle ne soit pas effrayer par leur humour bien trempé ! (faudrait pas qu'elle pense qu'en droit y'a un cursus humour, blague et code de la répartie ! [smile3])

Bref n'hésitez pas à la faire rejoindre cette communauté, ou à faire l'intermédiaire, On sera ravi de lui répondre !

Pour ma part pas de souci s'il faut partager mon expérience de L1, juste pas de suite car les partiels sont en décembre à Épinal, Sauf la première épreuve qui est pour jeudi !

Bonne soirée

Par **RachelC**, le **22/11/2016** à **12:27**

Bonjour,

Merci à vous deux! Bonne chance Louis pour les examens!

Par **LouisDD**, le **07/12/2016** à **20:35**

Salut

Voici quelques semaines que vous nous aviez demandé des témoignages, Je prends des nouvelles quant à la réussite de ce recueil. De plus à t-elle soulevé d'autres interrogations ?

D'ailleurs le but du tutorat étant de faciliter l'intégration à la vie étudiante, préparez la à toute la paperasse dont on nous fait grâce à nos 18 ans puis à notre entrée dans la vie étudiante. Perso c'est ce avec quoi je galère le plus !

Bonne soirée

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/12/2016** à **08:46**

Bonjour

Je viens également aux nouvelles [smile3]

Par **RachelC**, le **08/12/2016** à **09:28**

Bonjour!

D'abord, merci de demander c'est très sympa! La discussion s'est bien passée. J'avais eu pas mal de retour et avec ma propre expérience j'ai pu répondre à ses questions. C'était surtout le monde qu'il peut y avoir en 1ère qui lui faisait peur. Je lui ai expliqué l'organisation au niveau examens tout ça, méthode de travail..etc.

Et oui, il est prévu qu'on voit ensemble tout ce qui paperasse en janvier. Avec l'horrible inscription à post bac et les demandes de bourse. D'ailleurs, elle ne savait même pas qu'elle pouvait en demander une et à quoi correspondait le CROUS. Le lycée français sérieusement, on ne leur donne aucune info pratique, c'est toujours aussi affligeant.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/12/2016** à **11:38**

Bonjour

C'est vraiment merveilleux qu'il y ait des étudiants pour accompagner des lycéens, comme tu le fais. C'est vrai que post bac et le dossier du CROUS c'est galère. J'en profite pour préciser quelque chose d'important. Pour les étudiants qui savent qu'ils ne seront pas boursier, faite quand même une demande. En effet, vous pouvez toujours demander une dispense de droits d'inscription, mais il vous faudra un document qui justifie que vous ne pouvez pas être boursier, et pour cela il faut faire une demande bourse qui se solde par un refus.

N'oubliez pas non plus que vous pouvez être à l'échelon 0, c'est-à-dire que vous ne recevez pas de bourse mais vous êtes automatiquement dispensé des droits d'inscription.

Petite précision, vous ne pouvez pas échapper au paiement de la sécu étudiante (sauf si vous êtes exempté) et à la part "médecine préventive". Et oui pour ceux qui ne le savent pas, il y a des maisons médicales universitaires où vous pouvez passer gratuitement des tests de vu, d'audition ...

Par **RachelC**, le **08/12/2016** à **11:45**

Bonjour,

Bien vu Isidore je lui avais aussi précisé qu'elle pouvait être exempté des frais d'inscriptions même sans toucher de bourse ;)